

PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances générales relatives à la lutte contre les infections associées aux soins
- Maîtriser les bases et méthodes pour être un relais d'information entre les services et le CLIN de l'établissement en matière de prévention des infections associées aux soins
- Participer aux enquêtes et aux groupes de travail internes

CONTENUS

- 1- Infections associées aux soins – Infection nosocomiales**
Définitions - Données épidémiologiques
Chaîne épidémiologique d'une infection et souches de l'hospitalisme
- 2- Mesures de prévention**
Précautions standards (PS)
Précautions complémentaires (PC)
Prévention et contrôle de l'infection virales respiratoires
- 3- Hygiène de l'environnement**
Circuit du linge - Gestion des déchets - Entretien des locaux
- 4- Traitement des dispositifs médicaux**
Définition d'un dispositif médical - Classification - Criticité et niveau de traitement
Nettoyage – désinfection – Stérilisation
- 5- L'hygiène des soins**
Evaluation de l'antibiorésistance
Techniques et protocoles
Actes invasifs et antiseptie cutanée
Signalement – Surveillance et évaluation
Assurance qualité : Traçabilité et indicateurs

■ MOYENS PÉDAGOGIQUES

Observation des bonnes pratiques au travers de tuto,
Retours d'expérience
Documents de la formation remis à chaque participant

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de présence
Évaluation de la formation en fin de session
Validation des acquis de la formation par QCM
Attestation de fin de formation

■ MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projection - Paper board
Tout matériel, équipement pour pratique

FORMATEUR



VIRGINIE GRIOTTO

Pharmacien Hygiéniste
Expert près de la
Cour d'appel de Nîmes
Gérante HygiaCare Conseil

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel de santé impliqué dans les enjeux du respect de l'hygiène auprès d'un patient

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmière hygiéniste
- Ingénieur biomédical
- Qualiticien
- Pharmacien

MODALITÉS - DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par mail :
contact@hygiacare-conseil.com

Délais d'accès : sous 30 jours post inscription



Intra entreprise
Inter entreprise



Condition tarifaire fixée après
étude de la demande



Communication auprès de l'organisateur pour toute demande de participation d'une personne en situation d'handicap afin d'adapter l'accessibilité à la formation